



La Commune de Marange-Silvange  
communiqu<sup>e</sup> sur la

# RENTRÉE SCOLAIRE 2020



Mairie : 12, rue de l'Abani  
57535 Marange-Silvange  
Tél. 03 87 34 61 70 - Fax 03 87 34 61 99  
[servicepopulation@mairie-marange-silvange.fr](mailto:servicepopulation@mairie-marange-silvange.fr)

[www.ville-marange-silvange.fr](http://www.ville-marange-silvange.fr)



ville de marange-silvange



Application ville de marange-silvange



**RENTÉE SCOLAIRE DANS LES ECOLES PRIMAIRES**

**Lundi 31 août 2020** : rentrée des enseignants

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020** : rentrée des élèves

**(8h05 ouverture des portes – 8h15 prise en charge des élèves)**

Sur le plan plus pratique et financier sachez que la commune alloue chaque année :

60 € par élève (élémentaire et maternelle) pour subvenir à la gratuité scolaire, au matériel collectif et à l'achat des livres de classe.

**A la rentrée les seuls achats d'ordre scolaire à la charge des parents restent le cartable, la trousse et le stylo à encre considérés comme objets plus personnels.**

Ecole	Félix Midy Élémentaire	Félix Midy Maternelle	La Rousse élémentaire	La Rousse Maternelle
Directeur (trice)	Mme RAFALIMANANA Martine	Mme DA SILVA Mélina	M. LOSTETTER Gilles	Mme CLAIRE HILT Christine
N° de téléphone	03 87 80 32 03	03 87 80 41 93	03 87 80 41 64	03 87 80 28 17
Adresse	Rue des Pionniers	Rue des Pionniers	2 rue Auguste Migette	Rue de la Rousse

Association des Parents d'Élèves



- PEEP (Parents d'Élèves de l'Enseignement Public)  
Présidente : Mme BOULNOIS Valérie - Tél : 06 70 18 91 12



- AAPEL (Association Autonome de Parents d'Élèves)  
Contact : [apelms@gmail.com](mailto:apelms@gmail.com)

**Collège "Les Gaudinettes"**

Horaires de rentrée au collège :

Les élèves de 6<sup>ème</sup> feront leur rentrée le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 9h00.

Les élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> feront leur rentrée le mercredi 2 septembre 2020 à 9h00.

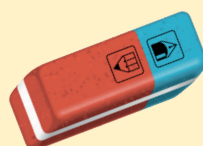


- Début des cours pour tous les niveaux le jeudi 3 septembre 2020, selon l'emploi du temps.

**Le collège est ouvert du lundi 24 août au vendredi 28 août 2020 de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00**

**La Principale, Mme LETZELTER Michèle : 03 87 20 14 01**

**CES INFORMATIONS SERONT VALABLES SAUF CONTRE-ORDRE SANITAIRE.**





## Transports scolaires



Pour l'année 2020/2021, le calendrier de mise à disposition des cartes de bus est le suivant :

Vente carte de bus 1 <sup>er</sup> période	Vente carte de bus 2 <sup>ème</sup> période	Vente carte de bus 3 <sup>ème</sup> période
du lundi 24/08/2020 au vendredi 28/08/2020	du lundi 28/12/2020 au jeudi 31/12/2020	du lundi 29/03/2021 au vendredi 02/04/2021
<p>La mise à disposition des cartes se fait pendant les heures d'ouverture de la mairie à savoir : lundi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, mardi et jeudi de 8h00 à 12h00 et mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h30 et à la ruche agence postale mairie annexe tous les après-midis de 13h30 à 16h30 et samedi matin de 9h00 à 12h00.</p> <p><b>Pour la bonne gestion du service, il est impératif de respecter les dates de vente des cartes de bus.</b></p>		

Obligation de se munir d'une photo **récente** de l'enfant afin de pouvoir établir le titre de transport qui sera plastifié.


BÉNÉFICIEZ D'1 MOIS DE TRAJETS GRATUITS  
EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT À L'ANNÉE


Carte de transport Ville de Marange-Silvange

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Validité :  transdév GRAND EST  
Année 2020 - 2021



### Quelques informations complémentaires :

- Un enfant qui n'est pas en possession de la carte de bus n'a strictement pas accès aux transports;
- La carte de bus donne accès à toutes les lignes transportant des scolaires sur le territoire de la commune;
- Les tarifs de la carte restent inchangés depuis 11 ans;
- Les paiements se font par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces;
- Les parents doivent sensibiliser leurs enfants sur le comportement adéquat à adopter pendant les trajets;
- L'exclusion du service des transports est possible pour tout élève dont le comportement est incorrect.
- Les lignes de transport scolaire de Marange-Silvange sont uniquement accessibles aux enfants domiciliés sur la commune

La commune participe à hauteur de **63%** au financement du transport scolaire

### Accueil des ados

Les adolescents disposent d'un local ouvert **les mercredis de 14h00 à 17h00, les vendredis de 18h00 à 20h00 ainsi que les samedis après-midi** (en fonction des projets).

Un encadrement adapté leur est dédié.

L'adhésion annuelle est fixée à 10 €, elle permet un libre accès au local qui leur est destiné. Une cotisation annuelle aux PEP 57 de 6€ est demandée également à l'inscription.

Sorties, ateliers sportifs, artistiques, soirées à thème, projets d'autofinancement sont proposés aux ados favorisant épanouissement et prise de responsabilité.



Responsable club ados / Latifa MOKEDDEM  
Ligne directe : 03 87 60 29 25 / 06 11 76 56 88  
Email : latifa.mokeddem@pep57.org



### **L'OBJECTIF DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE EST DE :**

- Répondre aux besoins des familles en accueillant les enfants
- Développer des loisirs éducatifs en proposant des activités adaptées, encadrées par un personnel qualifié
- Participer à l'éveil culturel et environnemental des enfants.

### **HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE :**

L'accueil périscolaire fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi

7h30 à 8h15 : accueil du matin

11h45 à 13h45 : repas puis activités et temps calme

16h15 : Prise en charge des enfants dans l'enceinte de l'école puis goûter

16h45 à 17h30 : activités puis temps libre jusque 18h30

**Pour des raisons d'organisation, les parents pourront venir chercher leurs enfants uniquement à partir de 17h30.**

### **HORAIRES DU MERCREDI :**

7h30 à 9h00 : accueil et petit déjeuner

9h00 à 12h00 : activités éducatives et de loisirs

12h00 à 14h00 : repas, temps calme et sieste

13h30 à 14h00 : accueil échelonné pour les enfants venant uniquement l'après-midi

14h00 à 17h00 : activités éducatives et de loisirs et goûter (fourni)

17h00 à 18h00 : départ échelonné des enfants (selon les besoins des familles)

La Commune est signataire d'un contrat enfance jeunesse, avec la CAF et délègue l'accueil périscolaire et extrascolaire aux PEP 57.

### **Accueil de loisirs vacances 2020/2021 :**

*Vacances d'Automne : Du 19 au 23 octobre 2020.*

*Vacances d'hiver : Du 22 au 26 Février 2021*

*Vacances de Printemps : Du 26 au 30 Avril 2021*

*Vacances d'été : Du 05 au 23 juillet et du 16 au 27 Août 2021*

*Inscriptions à la semaine ou en journée complète.*



**Horaires : de 07h30 à 18h00 (accueil jusqu'à 9h00, départ échelonné à partir de 17h00)**

**Les inscriptions pour l'année 2020/2021 se font uniquement sur le site internet : <https://marange-silvange.belamiportailfamille.fr/>**



**DIRECTEUR Jérémy BARBIER / PEP57 MARANGE-SILVANGE**  
Ligne directe : 03 87 60 29 25 / 06 21 51 39 39  
<https://m.facebook.com/pep57marangesilvange/>



**Lundi, mardi, jeudi - Matin : 8h00 à 11h00, Après-midi : 16h30 à 18h00  
et le Mercredi 08h00 à 12h00 /PAS DE PERMANENCE LE VENDREDI**